



PRÉFET DES PYRÉNÉES- ATLANTIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

A Pau,
Le 23 mars 2020

Madame la Maire, Monsieur le Maire,

A la suite des annonces du Président de la République, liées à la propagation du COVID-19, le gouvernement a décidé de lancer une **plateforme d'engagement destinée à centraliser les besoins des organismes d'intérêt général** (associations, collectivités territoriales, administrations, établissements publics,...) **et la volonté d'engagement de nos concitoyens.**

Le lien permettant son accès est le suivant : <https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/>

En effet, l'urgence sanitaire et les conséquences du confinement peuvent avoir des impacts négatifs, voire dramatiques, pour les Français les plus vulnérables. Par ailleurs, il est essentiel d'épauler les agents publics engagés sur le front du covid-19 et de palier le retrait des bénévoles âgés qui contribuaient largement au bon fonctionnement de l'aide sociale et alimentaire d'urgence – pour des raisons de sécurité sanitaire évidentes. Enfin, il est également important de pouvoir assurer la garde d'enfants des personnels soignants comme de relayer les professionnels de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

Quatre missions prioritaires ont été identifiées :

- aide alimentaire et d'urgence,
- garde d'enfants,
- lien avec les personnes fragiles isolées,
- solidarité de proximité.

Cette plateforme permettra de créer une **réserve civique** pour l'inscription des bénévoles et l'identification des besoins des organismes en regard de ces missions.

Le ministère chargé de la jeunesse et de la vie associative, avec l'appui de la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative et de la mission réserve civique en son sein, met en œuvre cette mobilisation nationale des solidarités.

Je vous propose d'ores et déjà de réfléchir aux missions que vous pourriez proposer, au nombre de volontaires que vous pourriez accueillir, mais aussi à ceux que vous pouvez mobiliser dans votre collectivité pour s'investir sur d'autres missions. Les jeunes en service civique dont les missions sont interrompues, sont les premiers concernés.

Ces missions seront bien évidemment réalisées dans le strict respect des règles de sécurité, des gestes barrières, des mesures de déplacement dérogatoire, en proscrivant si possible l'utilisation des transports en commun.

La **référénte départementale** pourra vous accompagner pour la mise en ligne à la fois des offres de missions et des offres de services et répondre à vos questions.
Pour les Pyrénées-Atlantiques il s'agit de Chrystelle HAÏSSAGUERRE :

chrystelle.haissaguerre@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

☎ : 05 47 41 33 49

Je sais pouvoir compter sur vous.

Je vous prie d'agr eer, Madame la Maire, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distingu ees.

Le Pr efet,



Eric SPITZ